

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Barlet centre/ faubourg de Cambrai »
Mardi 11 avril 2023 - 18h30/20h15 – Salle basse – mairie de Douai

Etaient présents :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des quartiers « Barlet-centre/fbg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe »

Collège habitants :

- Mme Bénédicte CASIER
- Mme Dominique COURTOIS
- M. Pierre DUBEAUX
- M. Nicolas FROIDURE
- M. Aurélien KLUZIAK
- Mme Fabienne LOYEZ

Collège associations :

- Mme Maryse CARLIER, les cercles humanistes du douaisis
- Mme Myriam GLABS, mission locale

Collège acteurs économiques :

- Mme Sylvie DEBREYNE, l'entracte

- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusés :

- M. Gérard BAILLIET
- M. Lucas PLOUVIER
- M. Claude-Franck LEROY
- Mme Gisèle TAMAKLOÉ
- Mme Marie Paule VENVILLE

Etaient absents :

- Mme Carolle DIVRECHY, conseillère municipale
- M. Jean Luc MADOUX
- M. Kévin RYELANDT
- M. Khalid AIT-LASRI

M. DUPIRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier et propose de démarrer la réunion selon l'ordre du jour établi.

I – AIRE DE CAMPING CARS - PROPOSITION D'AMENAGEMENTS :

M. DUPIRE informe qu'il a souhaité que ce point soit mis à l'ordre du jour car c'est un sujet sensible. L'implantation de cette aire de camping-car s'est faite suite à une proposition du conseil de quartier.

Les membres du conseil de quartier refont l'historique de ce dossier de 2017. Le souhait était de pouvoir accueillir des nouveaux touristes à Douai. L'idée était d'accueillir gratuitement les camping-caristes sur quelques emplacements.

Le constat est qu'au bout de 5 ans, une certaine déviance est apparue : utilisation exagérée de l'eau (par des camping-caristes ou non), non-respect du délai des 72 heures, non-respect du voisinage,...

Des membres du conseil de quartier ont été alertés par de nombreux riverains qui sont excédés face à des comportements non respectueux.

Les membres du conseil de quartier maintiennent leur souhait de maintien de cette aire de camping-car. Néanmoins, conscients des gênes occasionnées et pour pallier le manque de civisme, ils font quelques propositions :

- Avoir une signalétique pour cette aire
- Poser un panneau, en plusieurs langues, indiquant le fonctionnement de cette aire
- Faire respecter le règlement des 72 heures
- Faire payer l'électricité, les vidanges et l'eau aux utilisateurs (avec un coût modique) en installant 3 ou 4 bornes.
- Etudier la possibilité de pouvoir remplir gratuitement une gourde d'eau.

Les membres du conseil de quartier en travaillant, en interne sur ce dossier, et présentent à M. DUPIRE des propositions concrètes avec des devis pour des bornes payantes donnant l'accès à l'eau et à l'électricité. Le fait d'installer ces bornes va nécessiter d'avoir un accès wifi pour permettre le paiement en carte bancaire.

Il en ressort un besoin en investissement d'environ 20.000 €.

La possibilité de donner l'accès à l'eau et à l'électricité par le biais de jetons n'est pas retenue car il faudrait que les campings caristes puissent s'en procurer à toute heure, selon leur arrivée.

M. DUPIRE présentera le dossier au service de la voirie le 2 mai prochain.

Les membres du conseil de quartier espèrent que ce dossier sera pris en compte car ils pressentent que la situation risque fort de se dégrader.

Un membre du conseil de quartier regrette de ne pas avoir connaissance des coûts engendrés pour la ville par cette aire tant en eau qu'en électricité depuis l'ouverture. Ce bilan pourrait également être complété avec par exemple, la durée du séjour des camping-caristes, leur origine, leur motif de venue à Douai, ...

II – REUNIONS INTERNES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Les membres du conseil de quartier Barlet-centre/fbg de Cambrai ont pris l'initiative de se retrouver entre eux, une fois par mois.

Ils ont listé quelques points qu'ils souhaitent évoquer à M. DUPIRE :

1) Poubelles :

Différents « points noirs » sont recensés dans le périmètre du conseil de quartier notamment : rue de la Cuve d'or, rue Gallois et rue du clocher Saint Pierre.

Les membres du conseil de quartier font la proposition de réaliser un autocollant du style « ce n'est pas le bon jour », « ce n'est pas le bon endroit » pour sensibiliser les auteurs de dépôts sauvages.

Une autre proposition est faite « enclos de dépôt » pour rassembler les sacs poubelles notamment durant les périodes de vacances. Cela permettrait aux personnes qui vont s'absenter de pouvoir déposer leur sac poubelle dans un endroit repéré et reconnu.

Un autre constat remonté par les membres du conseil de quartier : de nombreuses locations en AirBnB se font comme à l'îlot de l'église Notre Dame. Est-il possible que Douaisis aggro installe des petits conteneurs ? cela éviterait les dépôts récurrents. Il faudrait en parallèle sensibiliser les loueurs.

D'autres questions sont posées sur le travail effectué par l'entreprise Theys, prestataire de Douaisis aggro pour le ramassage des déchets :

- Pourquoi les déchets au bout de la ruelle du square du Dauphin ne sont jamais ramassés ?
- Pourquoi limiter le ramassage des encombrants à 2 fois par an ?

Une proposition est faite pour favoriser le recyclage des objets réutilisables en créant des lieux spécifiques comme cela se fait à Berlin par exemple.

2) Rue de la cuve d'or :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir où en est le dossier du bâtiment à côté du Connemara rue de la cuve d'or ? Le bâtiment devait être acquis par la ville. Actuellement, il y a toujours autant d'affiches, donnant toujours ce sentiment de bâtiment à l'abandon, attirant nombre de déchets.

3) Avenue du 4 septembre :

○ Arbres :

Un membre du conseil de quartier souhaite pourquoi tous les arbres coupés ont été dessouchés sauf un.

Les membres du conseil de quartier souhaitent que 12 arbres soient replantés. Ils souhaitent également que le linéaire soit reconstitué et estiment qu'il serait plus judicieux de mettre des buissons plutôt que des poteaux en fer.

○ Eclairage public :

Les membres du conseil de quartier reviennent sur leur question de l'éclairage public absent à partir du n° 60 jusqu'à la rue d'Aniche.

4) Place du Barlet :

○ Installation des forains :

A la question des membres du conseil de quartier pour savoir quel service municipal gère l'arrivée et l'installation des forains, Mme CAPELLE répond qu'il s'agit du service « droits de place ».

Un membre du conseil de quartier signale que certains forains n'hésitent pas à couper des branches d'arbres si ces dernières les gênent dans leur positionnement.

Pour remédier à ces comportements irrespectueux (élagage sauvage, huiles déversées dans les caniveaux,...) les membres du conseil de quartier proposent que ces comportements soient chiffrés et que le total soit répercuté sur le prix du forfait pour l'année suivante.

○ Marché du samedi :

Plusieurs constats sont faits :

- Abondance de sachets d'emballage laissés sur place après le marché mais, pas forcément par les marchands mais plutôt par les consommateurs.

- Présence de plus en plus nombreuse de marchands de légumes avec des étals sans étiquetage indiquant le prix, la provenance,...

Certains membres du conseil de quartier font une proposition : élire le stand le plus propre, le mieux tenu. A l'issue de ce « podium », le gagnant pourrait bénéficier par exemple de 3 mois gratuits de droits de place, d'un bel emplacement sur la place d'Armes par exemple.

Une proposition similaire à celle faite pour les forains est présentée : chiffrer l'intégralité des dépenses supplémentaires occasionnées par les débordements et informer les marchands quand ils viennent payer leurs droits de place que le tarif va augmenter si les abus persistent.

M. DUPIRE proposera au service « droits de place » de venir à une prochaine réunion du conseil de quartier.

5) Rue Descatoire :

A la question sur la future réfection de la chaussée, M. DUPIRE répond que la rue Descatoire est inscrite au PPI (plan pluriannuel d'investissement) 2024.

Les membres du conseil de quartier informent qu'il y a beaucoup de trous dans cette rue.

6) Rue des Ferronniers :

M. DUPIRE informe que la proposition du conseil de quartier de mettre une partie de la rue des Ferronniers en double sens et de supprimer 3 places de stationnement afin de fluidifier le trafic a été transmise au service voirie. La proposition va être étudiée, néanmoins, il semble que cela soit assez complexe dans la mise en application.

Sur le problème d'éclairage différent dans cette rue, Mme CAPELLE répond que l'amplitude horaire de l'éclairage public est fonction du système : led ou lampadaires reliés ou non à des horloges.

III – DEAMBULATION A PROGRAMMER :

M. DUPIRE propose aux membres du conseil de quartier de programmer une déambulation dans le périmètre « Barlet-centre/fbg de Cambrai ».

Les membres du conseil de quartier répondent favorablement et se mettent d'accord sur l'itinéraire.

Le jour sera fonction des disponibilités de M. le Maire. Les membres du conseil de quartier privilégient un soir de semaine, en juin, à 18h30.

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERS :

1) Rue Monsarrat :

M. DUPIRE présente aux membres présents la proposition du service voirie qui consiste en un marquage au sol sur le trottoir, entre le n° 68 et le n°134.

Les services ont constaté que des véhicules s'y stationnent, gênant les piétons qui doivent marcher sur la route.

La largeur important du trottoir permet d'associer les usages avec :

- Une partie strictement réservée aux piétons
- Une partie où le stationnement est toléré (pour les habitants face à leur garage)
- Du stationnement identifié lorsque cela est possible.

S'ensuit une discussion qui débouche sur une proposition par un membre du conseil de quartier rejoint par les autres personnes présentes : Pourquoi ne pas supprimer le stationnement face aux habitations, jouxtant le parc Bertin pour en faire une piste cyclable ? La rue Monsarrat est dangereuse pour les cyclistes et les 2 ralentisseurs implantés ne sont pas facilitateurs pour les vélos.

La proposition sera transmise au service voirie.

2) Trombinoscope sur le site la ville :

Un membre du conseil de quartier propose qu'un trombinoscope des membres des 8 conseils de quartier soit réalisé et visible sur le site de la ville.

Les membres du conseil de quartier proposent également de modifier la charte en stipulant que tout candidat accepte que sa photo soit sur le site de la ville et/ou sur toute autre publication relative aux conseils de quartier.

3) Association de quartier :

Un membre du conseil de quartier informe M. DUPIRE de leur souhait de créer une association de quartier qui aurait pour objectif la mise en place des animations dans le quartier, comme la fête des voisins par exemple, afin de créer de la convivialité.

4) Chasse aux œufs :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent sur la chasse aux œufs réalisée au parc Vernier qui attire beaucoup de non douaisiens.

Est-il envisageable de « délocaliser » cette animation dans les différents parcs de la ville ? Il existe au moins un parc par périmètre de conseil de quartier. Cela permettrait de garder une opération d'envergure mais à des échelles plus réduites, en restant au cœur des quartiers.

M. DUPIRE annonce que le système devrait être revu pour 2024 pour cibler davantage les douaisiens.

5) Rue du Four à Chaux :

Suite à la remarque faite par le conseil de quartier lors de la dernière réunion, M. DUPIRE informe que le service voirie travaille sur le dossier. Un stop va être supprimé. Un courrier a été adressé au SMTD.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DUPIRE remercie toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h15.